

PÔLE HABITAT

Étude localisation

Offre publique en matière d'accueil et d'habitat.
Premiers éléments

Les collectivités ont deux types d'obligations vis-à-vis des personnes dites Gens du voyage : une en matière d'accueil (objectifs fixés par le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage) et une en matière d'habitat (les politiques locales généralistes doivent en effet tenir compte et répondre à l'ensemble des modes d'habitat, y compris la résidence mobile selon les principes de non-discrimination et de mixité sociale). Dans ce contexte la Fnasat Gens du voyage et sa Commission nationale Habitat - en partenariat avec la Commission Santé - ont commandité une étude visant à recenser, cartographier et qualifier toutes les offres d'accueil et d'habitat et à éclairer les conditions de vie sur ces sites. Cette étude est portée par Gaëlla Loiseau (Anthropologue) et Loris Granal (Urbaniste). Ce dernier présente ici les premiers éléments d'analyse issus du recensement et de la cartographie de l'offre en région Occitanie.

Si les lois Besson de 1990 et de 2000 obligent les communes de plus de 5 000 habitants à se doter d'une offre d'accueil et d'habitat pour les Gens du voyage, peu d'éléments encadrent leur implantation¹. « Si tu ne trouves pas l'aire, cherche la déchèterie » relate William Acker². En effet, l'expérience nous amène à constater qu'elles sont souvent placées loin des centres urbains, à proximité d'autoroutes, de voies ferrées, de déchèteries ou de stations d'épuration. Les lieux de vie des Voyageurs témoignent globalement d'une relégation, d'une ségrégation socio-spatiale, d'une inégalité environnementale. Ils soulèvent également des enjeux primordiaux de sécurité et de santé : risques industriels, nuisances sonores, olfactives ou encore sanitaires. L'étude s'inscrit dans ce contexte et vise à établir des données chiffrées exhaustives. Nous ferons ici état des résultats obtenus dans la région Occitanie

soit 112 sites d'accueil et d'habitat (aires permanentes d'accueil, terrains familiaux locatifs et prêt locatif Aidé d'Intégration).

Nous avons recensé l'offre publique d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage à l'aide des schémas départementaux, des fiches de localisation de l'ANGVC³, d'une revue de presse sur Internet, et par une mobilisation du réseau Fnasat. Forts de ces informations, nous avons produit un atlas cartographique pour chaque lieu de vie, en retenant différents indicateurs (cf. l'illustration de la légende). Cette cartographie nous a permis de relever les cas apparaissant comme remarquables, voire alarmants. Enfin, par des entretiens avec des acteurs protéiformes de terrain, appelés « grands témoins », nous avons pu affiner notre analyse et comprendre, sur certains sites, les processus d'arbitrage ayant abouti à cette localisation. Le travail cartographique s'est révélé être un support de travail et un outil de communication : faire parler les cartes en somme pour « mettre en scène un territoire⁴ ».

Dans la région Occitanie nous relevons les résultats suivants :

- L'isolement des lieux de vie des Voyageurs : 71% sont éloignés de zones d'habitats et 66% sont en bordure de limites communales. Ils sont en moyenne éloignés de 3,1 kilomètres du centre-ville pour un trajet d'environ 6 minutes en voiture.
- En conséquence : une offre éloignée des équipements scolaires (72%) ou des structures médicales (74%).
- Une offre située à proximité de zones industrielles ou commerciales (32%), des grandes infrastructures de transport (27%) ou aux alentours d'une déchèterie ou d'une station d'épuration (25%). 5% cumulent ces trois critères.
- La moitié de cette offre est éloignée d'environ 1,6 kilomètre d'un arrêt de bus, A contrario, l'autre moitié dispose d'un arrêt de bus à environ moins de 1,6 kilomètre.
- Enfin : de trop nombreuses offres sont exposées aux risques. Un quart des sites sont implantés en zone « risque inondation », deux sont localisés à quelques centaines de mètres d'usines Seveso, 18% sont à moins de 250 mètres de lignes à haute tension et 4% se situent juste en dessous.

Nous nous sommes intéressés plus finement à l'aire de Seih-Beauzelle (Haute-Garonne), dont la situation en termes de localisation est alarmante (voir cartographie et illustration) :

- Elle se situe dans le périmètre du terrain de la station d'épuration, dont les émanations odorantes incommodes les usagers de l'aire d'accueil. Bien qu'à proximité de la Garonne elle est hors « zone inondation ». En revanche, en ce qui concerne le risque sanitaire, l'aire est placée sous une ligne à haute tension⁵, passant directement au-dessus des caravanes.
- Enfin, l'aire d'accueil dispose d'une école élémentaire et d'une pharmacie à 1 kilomètre.

SEILH



collectivités et des services de l'État formant au total une centaine d'interlocuteurs. 32 sites ont pu être visités. Ce qui a permis des ajustements par rapport aux cartographies réalisées à partir des bases de données et une évaluation de la perception des risques au plus près des réalités du terrain.

Parallèlement nous avons mis en ligne un questionnaire permettant de donner un descriptif complet pour chaque équipement, passant en revue des aspects liés.

Les différents aspects étudiés dans le questionnaire

- **le zonage** : fréquentation de la zone d'implantation de l'équipement par les Voyageurs avant sa création, révision du PLU pour créer l'équipement, type d'usage du terrain avant l'implantation de l'équipement, existence ou non de réserves administratives...

- **le financement, à la gestion et à l'entretien de l'équipement** : temps de travail effectif sur l'équipement, émission de sanctions à l'égard des usagers...

- **les mobilisations citoyennes** : typologie des réactions suscitées par la création de l'équipement et les répercussions en termes de localisation,

- **l'environnement immédiat** : typologie des nuisances et externalités subies par les Voyageurs séjournant sur les équipements, évolution de l'environnement de l'équipement, réactions des Voyageurs par rapport aux troubles et nuisances, survenues d'accidents à proximité de l'équipement,

- **l'accessibilité et la desserte en transports publics** : niveau de sécurisation des espaces piétons jouxtant l'équipement, typologie de la fréquentation de l'équipement,

- **la sécurité et confort sur l'équipement** : remarques des usagers à propos de l'aménagement de l'équipement, modifications réalisées par les usagers pour rendre l'équipement plus adapté à leur mode de vie...

- **l'accès aux services de proximité** : médecins, assistantes sociales, activités péri-scolaires, ramassage scolaire...

- **et enfin à la gestion de la crise de la Covid19** : mise en place d'une politique tarifaire adaptée, ouverture ou fermeture temporaire de l'équipement...

SITE :	SERVICES PUBLICS :	TRANSPORTS ET POLLUTION SONORE :
Aire Permanente d'Accueil (APA)	Mairie	Autoroute
Habitat adapté (TFL ou PLAI)	Prison	Route primaire
ACCESSIBILITÉ :	17 Police/Gendarmerie	Arrêt de bus
Isochrone de 5min à pied du site	18 Pompiers	Gare ou station de métro
Zone tampon de 500m du site	Service postal	Aéroport
Direction du centre-ville communal	Centre social	RISQUES ET NUISANCES POSSIBLES :
6 min 3,7 km	EQUIPEMENTS SCOLAIRES :	Ligne électrique
Temps de parcours en voiture vers le centre-ville communal (min)	École maternelle	Zone industrielle et commerciale
Distance en voiture vers le centre-ville communal (km)	École élémentaire	Déchetterie
Franchissabilité remarquable	Collège	Station d'épuration
Infranchissabilité remarquable	Lycée	Carrière
LIMITES ADMINISTRATIVES ET NATURELLES :	STRUCTURES MÉDICALES :	Moto cross
Limite communale	Médecin généraliste	Usine Seveso
Nom de commune adjacente remarquable	Pharmacie	
Cours d'eau	Hôpital	
Cours d'eau majeur		

À partir de cet exemple, les Gens du voyage apparaissent comme vecteurs à la fois de forces centrifuges, les mettant à distance des centres urbains (éloignés des zones d'habitats et à proximité des limites communales), et de forces centripètes, les rapprochant de certains types d'infrastructures (zones industrielles ou commerciales, grandes infrastructures de transport, déchèteries et stations d'épuration). Il conviendra de vérifier cette tendance dans le reste du territoire métropolitain

Nous nous sommes également penchés sur la commune de Frontignan où le pire a été évité. Au milieu des années 2000, un projet d'implantation a été proposé à proximité de plusieurs éléments dangereux : site Seveso de stockage d'hydrocarbures (un des plus pollués et

dangereux de France), important transit routier de camions et important trafic ferroviaire. Ce projet n'a pas pu aboutir grâce à la prise en considération de ces risques par les services de l'État. Une aire d'accueil a finalement vu le jour dans un autre site, proche de la commune de Balaruc-les-Bains, située cette fois-ci à proximité d'un moto-cross. Cet exemple est révélateur de la logique du moindre mal qui opère dans une proportion importante (mais difficilement quantifiable) des arbitrages réalisés en amont de la localisation de l'offre publique d'accueil des gens du voyage.

Notre enquête nous a conduits à explorer cette question dans 4 départements : l'Hérault, la Gironde, la Seine Maritime et le Nord. Nous avons réalisé des entretiens avec des Voyageurs, des représentants des

Sur les quatre départements sondés, une quarantaine de questionnaires ont été complétés. Le caractère disparate des informations demandées nécessite un temps de collecte qui peut varier de 30 minutes à 2 heures pour un seul équipement. Le questionnaire est toujours actif, vous pouvez le compléter en cliquant sur ce lien : <http://www.fnasatdata.org/limesurvey/index.php/825531?lang=fr>

Enfin, Gaëlla Loiseau a rédigé avec Agnès Rémy un chapitre intitulé « Les gens du voyage déjà confinés ? » publié dans l'ouvrage *Anthropologie d'une pandémie* (L'Harmattan, coll. « Anthropologie critique », 2020) dirigé par Monique Sélim dans lequel

il est fait état de la manière dont les Voyageurs ont vécu le premier confinement, sur les aires d'accueil et en stationnement sauvage.

1. Circulaire UHC/IUH1/12 n°2001-49 du 5 juillet 2001 relative à l'application de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des Gens du voyage.

2. <https://blogs.mediapart.fr/jeanne-guien/blog/290520/les-aires-daccueil-des-gens-du-voyage-cas-majeur-d-injustice-environnementale>

3. Association Nationale des Gens du Voyage Citoyens.

4. Bord, J-P. (2012). *L'univers des cartes*, Belin.

5. <https://www.anses.fr/fr/content/effets-sanitaires-li%C3%A9s-%C3%A0-l%E2%80%99exposition-aux-champs-%C3%A9lectromagn%C3%A9tiques-basses-fr%C3%A9quences>

PÔLE SANTÉ

Dernières nouvelles et crise sanitaire

Suite au départ de Lucile Gacon fin 2019, après plusieurs années d'un travail fructueux qui a permis le déploiement des activités du Pôle santé avec l'engagement des membres de la Fédération et de ses partenaires, et le développement du Programme national de médiation en santé (PNMS), le Pôle santé est resté sans responsable pendant quelques mois. Son fonctionnement régulier a ainsi été suspendu, le Conseil d'administration de la Fnasat, les autres pôles et la direction assurant néanmoins la poursuite des projets engagés.

Le contexte sanitaire en 2020 a également bouleversé les fonctionnements, les organisations, il a empêché les réunions « en pré-

sentiel » (auparavant, nous disions des réunions tout court... au moins, notre vocabulaire commun s'enrichit), contraint souvent au télétravail quand « l'aller vers » est au cœur de nos pratiques ; il a surtout mis en lumière de manière abrupte, et creusé encore, les inégalités sociales et territoriales de santé, l'urgence sociale, économique, alimentaire, le sentiment d'isolement et de relégation des publics en situation de vulnérabilité et les plus éloignés du système de santé. Parmi lesquels les Gens du voyage et les habitants de bidonvilles et squats.

Frédérique Quirino Chaves a pris la suite de Lucile Gacon le 15 octobre 2020, d'abord à mi-temps puis à partir du 1^{er} février 2021 à temps plein. Ce

recrutement était attendu en particulier par les médiatrices, médiateurs, les responsables des structures membres du PNMS, et par les membres de la Commission santé de la Fnasat, afin de relancer des temps d'échanges riches et de réflexion partagée – toujours « en distanciel » néanmoins.

Dans un contexte sanitaire toujours incertain, contraignant et générateur de souffrance psychique, le Pôle santé retrouve ainsi l'ensemble de ses missions qui visent à le positionner comme un point d'appui, de ressources pour les acteurs locaux, de production d'analyses des politiques publiques et de construction d'une expertise collective, en matière de santé des Gens du voyage pour promouvoir leur égal accès aux droits, aux soins, à la prévention et la promotion de la santé.

L'actualité 2021

- **Le partage d'informations et de ressources** à l'ensemble du réseau – en particulier, sur la crise sanitaire et la campagne de vaccination contre la Covid 19, avec une attention aiguë portée à la prise en compte de la situation des Voyageurs dans les déclinaisons régionales de la stratégie vaccinale pour favoriser « l'aller vers » et l'accessibilité réelle de la vaccination à toutes et tous;

- **La coordination et l'animation du PNMS**, avec notamment les journées de regroupement des médiatrices et

médiateurs pour soutenir leur réflexion et accompagner leurs pratiques, et la réunion nationale des associations membres du Programme pour discuter des enjeux à venir,

- **La Commission santé de la Fnasat** : une première réunion en 2021 a eu lieu le 5 mars, Gérard Houot, président d'Amitiés tsiganes, étant le référent de la Commission pour le Conseil d'administration,

▪ **L'animation de la réflexion collective sur la question de la place de la santé dans les schémas départementaux d'accueil et d'habitat des GV**, alors que de nombreux schémas sont en cours de révision ou ont été révisés pour une nouvelle période de 6 ans, que le Céréma a réalisé – en coopération avec la Dihal et l'appui de la Fnasat – un guide d'accompagnement qui comprend un volet spécifique pour promouvoir la santé dans la rédaction – puis l'animation – des schémas et que la Fnasat a coordonné en 2019 une étude qualitative rétrospective qui évaluait la place de la santé dans les schémas à l'échelle nationale depuis 1990,

▪ L'exploration, avec le Pôle habitat et en lien avec l'étude coordonnée par Gaëlla Loiseau sur la localisation

de l'offre publique d'accueil et d'habitat des GV, de la question de l'impact sur la santé des Voyageurs de leurs conditions de vie, d'habitat et d'environnement,

▪ **Le suivi de l'étude pilote sur la santé des Gens du voyage en Nouvelle-Aquitaine.**

L'OMS promeut une vision globale de la santé qui ne la réduit pas à l'absence de maladie. La santé concerne ainsi toutes les politiques publiques. Le Pôle santé se situe dans ce cadre conceptuel et porte résolument la question de la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé et d'un égal accès à la santé (droits, soins, prévention) et à la citoyenneté des Gens du voyage.

Zoom sur l'étude pilote sur l'état de santé et le recours aux soins des Gens du voyage en Nouvelle-Aquitaine

Rappel

Dans le cadre du programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (Praps) et à la demande de l'agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine (ARS NA), la Fnasat pilote une étude préalable au développement de la médiation en santé auprès des Gens du voyage et autres publics en situation de précarité de la région Nouvelle-Aquitaine. Les objectifs de cette étude sont de qualifier les besoins en santé des Gens du voyage et de préfigurer un programme régional de médiation en santé.

Cette étude est « multidimensionnelle », elle comporte plusieurs volets :

Une étude qualitative des besoins de santé des Gens du voyage à partir de leur propre regard et de celui des acteurs de la santé. Celle-ci a été finalisée en 2019,

Une étude quantitative des besoins en santé des Gens du voyage, avec 2 entrées, encore en cours :

▪ *La qualification des besoins en santé des Gens du voyage à partir de données médico-administratives mises à disposition par les CPAM du 86, 64 et 33 et possiblement le RSI de ces départements, menée en partenariat avec l'IREPS Nouvelle-Aquitaine et Santé Publique France, afin d'obtenir des éléments de diagnostic de santé de Gens du voyage à partir de leur adresse de domiciliation,*

▪ *Une étude épidémiologique sur l'état de santé et le recours aux soins des Gens du voyage en Nouvelle-Aquitaine, portée par Santé publique France en partenariat avec la Fnasat, les associations présentes sur le territoire (en Charente, Charente Maritime, Gironde et Creuse) et l'ARS : cette étude a pour objectif d'évaluer et de qualifier le lien entre l'état de santé des Gens du voyage, leurs conditions de vie et d'habitat et leurs pratiques de santé.*

L'identification des actions de santé en cours ou passées, menées en direction des Gens du voyage en Nouvelle-Aquitaine et la préfiguration d'un programme régional de médiation en santé (en cours).

Point d'avancée

Le volet épidémiologique de l'étude, en tous cas la phase de recueil de données avait dû être suspendue en mars 2020 en raison du premier confinement puis des conditions sanitaires qui ont sur-mobilisé les associations et qui ne favorisaient pas la réalisation d'entretiens en face-à-face dédiés quand les urgences se multipliaient « ailleurs ».

Le travail avec l'équipe projet de Santé publique France se poursuit néanmoins, en lien étroit et avec la mobilisation toujours résolue des associations présentes sur les différents départements de Nouvelle-Aquitaine. Le travail en commun avance sur l'analyse des données déjà recueillies (construction du plan d'analyse, valorisation et diffusion des premiers résultats disponibles).

Ainsi, il est prévu à court-moyen terme d'organiser des temps de partage, d'échanges et de mise en perspectives avec les expériences et observations de terrain, d'abord avec les associations de Nouvelle-Aquitaine, puis avec la Commission santé de la Fnasat et l'ensemble du réseau, ainsi qu'avec les partenaires institutionnels (notamment l'ARS Nouvelle-Aquitaine) :

▪ d'une part, autour des premiers éléments descriptifs capitalisés par l'étude épidémiologique,

▪ d'autre part, autour des éléments de diagnostic de l'étude qualitative sur l'accès à la santé des Gens du voyage en Nouvelle-Aquitaine, réalisée en 2019.

Faire voyager ces résultats paraît essentiel pour qu'ils soient connus, reconnus par l'ensemble des acteurs concernés et pris en compte en particulier dans l'élaboration des politiques publiques.